

Le 6 avril 2023

## Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois Secrétaire RÉGIE DE L'ÉNERGIE Place Victoria 800, rue du Square-Victoria 41e étage, bureau 4125 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Me Simon Turmel Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques 11e étage 800, boulevard de Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc. : 514 289-2007

C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET: Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du

Distributeur – Phase 3

Votre dossier : R-4210-2022 Notre référence : LTG06986

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur), avise la Régie de l'énergie de son incapacité à déposer ses réponses à la demande de renseignements n° 3 de la Régie de l'énergie ainsi qu'aux demandes de renseignements des intervenants dans le délai imparti.

Cette situation est attribuable tout d'abord au nombre de questions reçues. Ces questions sollicitent également certaines ressources qui ont été amenées à travailler sur les réponses à la demande de renseignements n° 2 de l'AHQ-ARQ dans le cadre de la phase 1 de même qu'à la lettre visant à répondre aux contestations de certaines réponses fournies dans le cadre des demandes de renseignements en phase 1.

Le Distributeur estime être en mesure de déposer ses réponses aux demandes de renseignements au plus tard le jeudi 13 avril 2023 à midi. Ce délai tient compte du congé pascal.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL ST/gm

c. c.: Intervenants